

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX

COMMUNE D'EYSINES

Nbre de Conseillers Municipaux
en exercice : 35

CERTIFIE EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le 10 AVR. 2017
Publication en Mairie
le 10 AVR. 2017
Affichage en Mairie
le 10 AVR. 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 AVRIL 2017

N°04

**OBJET : FINANCES – BUDGET ANNEXE "RÉGIE DES TRANSPORTS" – COMPTE
ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016 – DÉTERMINATION DU RÉSULTAT : DÉCISION**

L'an deux mille dix-sept le cinq avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'EYSINES, convoqué le trente mars deux mille dix-sept par Madame le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BOST, Maire.

PRESENTS : Mme Evelyne FRÉNAIS – M. Jean-Baptiste MAÏTIA – Mme Joëlle DUSSEAU – M. Julien OLIVIER – Mme Emilie COUTANCEAU – Mme Catherine PIET-BURGUÈS – M. Benoît GAYOU – Mme Véronique JUSOT – M. Richard CABRAFIGA – M. Jean-Luc MESPLÈDE, Adjoints.

M. Pierre AUPERT – Mme Florence CAÇÃO – M. Johnny CARON – M. Cédric DHERBÉCOURT – Mme Laëtitia DUMAS – M. Jean-Pierre LAMAGNÈRE – M. Thierry LELAURAIN – M. Pierre MARQUETTE – Mme Sandrine MARSAN – M. Nicolas ÔNG – Mme Sandrine PÉLETAN-COURONNÉ – Mme Nanette PEYRI – Mme Betty PICCIOLI – M. Georges RAYNAUD – M. Serge TOURNERIE – M. Didier TRAN MANH SUNG – M. Yannick UHEL – M. Alain VERGNIAULT – Mme Maryvonne WORMS, conseillers.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme Sophia ED-DANNI – Mme Hélène MOLINA-ROMÉRA – Mme Marie MIRAMON-MAZÉRA – Mme Fanny PARRA – M. Frédéric RÉMUS-BOREL, conseillers.

Secrétaire de séance : Madame Véronique JUSOT

Madame J.DUSSEAU présente le rapport suivant :

« Le compte administratif du budget annexe de la Régie des Transports établi pour 2016, dont vous avez reçu chacun un exemplaire inclus dans le document principal accompagné de la présentation brève et synthétique prévue à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, est également en parfaite concordance avec le compte de gestion transmis par le comptable.

Ce document retrace les opérations suivantes :

	En euros
Section de fonctionnement :	
- Recettes d'exploitation de l'exercice	148 104,76
- Dépenses d'exploitation de l'exercice	128 643,58
- Résultat de l'exercice	19 461,18
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	17 868,88
- Résultat de clôture	37 330,06

Aussi, conformément à l'article R2221-92 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir, sur avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie :

- approuver le compte administratif du Maire, qui constitue avec le compte de gestion du comptable, le compte financier du budget annexe de la régie des transports ».

Madame le Maire, ayant quitté la séance et sous la présidence de Madame Evelyne FRÉNAIS, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, mises au vote par 27 voix Pour et 7 Contre.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le 10 AVR. 2017
Publication en Mairie
le 10 AVR. 2017
Affichage en Mairie
le 10 AVR. 2017

Pour expédition conforme
Le Maire,



C. BUI

Le compte administratif annexe « Régie des Transports » 2016

Le compte administratif de la Régie des Transports constitue le bilan d'exploitation de l'activité transport de personnes de la commune d'Eysines. Il est également adopté par le conseil municipal après avis du conseil d'exploitation. Il est en concordance avec le compte de gestion de comptable public.

La régie des transports de la ville d'Eysines a été créée par délibération du Conseil Municipal du 26 novembre 1985 dans le cadre des dispositions de la loi d'Orientation des transports intérieurs (L.O.T.I.) et du décret n°85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes.

La ville exécute en effet des missions de transports de personnes dans les cas suivants :

- circuits spéciaux de ramassage scolaire financés par Bordeaux Métropole à hauteur de 90%.
- transports occasionnels ou habituels destinés à d'autres personnes que les membres de la collectivité propriétaire (transports d'élèves dans le temps scolaire, transports de jeunes dans le cadre des activités du centre de loisirs ou du service jeunesse...)

L'objectif était d'individualiser par le biais d'une régie dotée de la seule autonomie financière la personne responsable et la comptabilité de ce service, cette activité particulière entrant dans le champ des activités commerciales. Dès lors, dans le cadre des dispositions des articles L2224-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, aucun déficit d'exploitation de cette régie ne peut être pris en charge par le budget principal au regard du principe d'équilibre financier des services publics à caractère industriel et commercial (SPIC).

Cette régie est inscrite au registre départemental des transporteurs de voyageurs.

⇒ **Ses moyens actuels**

↳ matériel : la régie des transports de la Ville d'Eysines dispose aujourd'hui de 2 véhicules acquis par la ville :

- marque IRIBUS 6619SB33
- marque MAN SR280 2029VR33 (périmètre transports urbains CUB)

↳ humains : 2 chauffeurs

La mise à disposition de ces personnels est informelle. Elle donne lieu cependant à remboursement de charges par le budget principal.

⇒ Son organisation

La régie est administrée, sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un conseil d'exploitation de 4 membres et un directeur, directeur des Services Techniques de la ville. Son administration comptable est assurée par le service Finances/comptabilité.

⇒ Bilan d'activité

Pour 2016, le nombre de kilomètres parcouru dans l'année, tous moyens de transports confondus (y compris les locations ponctuelles prises en charge par le budget principal) a été de 48 401 km contre 48 785 km en 2015. Le nombre de km parcouru par les bus de la régie s'est élevé à 27 023 km contre 27 525 km en 2015.

Parmi les activités, celle du « transport scolaire » est assurée dans le cadre des conventions de délégation partielle conclues avec Bordeaux Métropole.

6 circuits par transporteur pour les circuits du Bourg, de La Forêt, d'Hastignan, de R.Claverie, du Derby et de la classe ULIS Migron sont organisés par délégation partielle de compétences de Bordeaux Métropole. 119 enfants utilisent ce service.

⇒ Bilan financier

Le résultat de l'année 2016 est déterminé comme suit :

Recettes d'exploitation	148 104,76 €
Dépenses d'exploitation	128 643,58 €
Résultat 2016	19 461,18 €
Excédent de fonctionnement reporté	17 868,88 €
Résultat cumulé	37 330,06 €

CERTIFIE EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le 10 AVR. 2017
Publication en Mairie
le 10 AVR. 2017
Affichage en Mairie
le 10 AVR. 2017

17_00338

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-10T15-24-21.01 (MI205462602)

Identifiant unique de l'acte :

033-213301625-20170405-17_00338-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : 04 - Finances - Budget annexe "Régie des transports"
- Compte administratif - Exercice 2016 - Détermination
du résultat : Décision.

Date de décision : Apr 5, 2017 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

Acte :

Préparé	Date 10/04/17 à 14:06	Par <u>GOBINAU Fabienne</u>
Mis à jour	Date 10/04/17 à 15:11	Par <u>GOBINAU Fabienne</u>
Transmis	Date 10/04/17 à 15:24	Par <u>GOBINAU Fabienne</u>
Accusé de réception	Date 10/04/17 à 15:31	Par <u>GOBINAU Fabienne</u>